

BILAN ACTIF

2 C TRAVAUX PUBLICS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	48 399,70	34 332,16	14 067,54	20 468,06
Autres immobilisations corporelles	177 849,06	152 079,23	25 769,83	39 396,32
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 981,00		61 981,00	61 981,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	288 229,76	186 411,39	101 818,37	121 845,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	80 235,00		80 235,00	93 118,05
Autres créances (3)	732,09		732,09	18 165,92
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	119 460,00		119 460,00	119 460,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	215 454,26		215 454,26	197 763,46
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	415 881,35		415 881,35	428 507,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	704 111,11	186 411,39	517 699,72	550 352,81

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié conforme par le gérant


TRAVAUX PUBLICS
 170 CH MAZEAU
 97424 PITON ST LEU
 Tel : 0692 17 57 97
 MAIL: cc.tp@yahoo.com
 SIRET: 749 886 230 00012

BILAN PASSIF

2 C TRAVAUX PUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 900,00)	900,00	900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	90,00	90,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	400 247,97	362 682,61
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 723,67	37 565,36
SITUATION NETTE	451 961,64	401 237,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	451 961,64	401 237,97
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 116,64	35 622,73
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43,51	273,51
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		53 304,26
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 491,72	24 773,75
Dettes fiscales et sociales	40 516,20	17 995,31
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 570,01	17 145,28
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	65 738,08	149 114,84
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	517 699,72	550 352,81

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an


(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

65 738,08

149 114,84

Certifié conforme par le gérant


2 C TRAVAUX PUBLICS
170 CH MAZEAU
97424 PITON ST LEU
Tel : 0692 17 57 97
MAIL: cc.tp@yahoo.com
SIRET: 749 886 230 00012

2 C TRAVAUX PUBLIC

SARL au capital de 900 euros

Siège social : 170 CHEMIN MAZEAU 97424 SAINT-LEU

RCS n°749886230- RCS saint pierre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 15 MAI 2025

Le 15 mai 2025, les associés de la société 2 C TRAVAUX PUBLIC se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 170 CHEMIN MAZEAU 97424 SAINT-LEU à 09 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle COMORASSAMY MARIE CHRISTEL.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

-Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL, propriétaire de 90,00 parts, représentant 90 voix, Gérante de la société.

Soit au total 1 associé(s) présent(s), totalisant 90 Parts sur les 90 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération des gérants.
- Fixation de la rémunération des gérants.
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 50 723,67 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 50 723,67 Euros formant un résultat affectable de 50 723,67 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 50 723,67 Euros;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu' aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu le Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Résolution N° 4 - Ratification de la rémunération des gérants

Les associés approuvent les rémunérations versées au titre de l'exercice et composées comme suit :

- Pour Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL, occupant le poste de Gérante, une rémunération nette de 16 000,00 Euros.

La société a pris à sa charge, les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL, liées à sa fonction.

La société a pris à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de Gérante.

Résolution N° 5 - Fixation de la rémunération des gérants

L'assemblée générale décide que Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL ne percevra pas

de rémunération pour le prochain exercice.

L'assemblée générale décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL, liées à la fonction de Gérante.

L'assemblée générale décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de Gérante.

Résolution N° 6 - Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture

L'assemblée générale constate la situation des comptes courants d'associés, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Crédeur de 43,51 Euros, pour Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Résolution N° 7 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à SAINT-LEU,
Le 15/05/2025.

Signatures des associés :

Madame PATCHANE LACANE MARIE CHRISTEL


2C TRAVAUX PUBLICS
170 CH MAZEAU
97424 PITON ST LEU
Tel: 0692 17 57 97
MAIL: cc.tp@yahoo.com
SIRET: 749 886 230 00012